Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

La ministre Line Beauchamp fera davantage équipe avec les régions du Québec

Montréal, le 21 octobre 2004 À l'occasion d'une allocution prononcée devant les participants au colloque Les Arts et la Ville, qui se tient jusqu'à demain à Montréal, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a annoncé qu'elle engageait résolument son ministère sur la voie de la décentralisation. Elle invite à cet effet les conférences régionales des élus (CRÉ) à participer à la réalisation de diagnostics territoriaux en culture et communications. La ministre a également annoncé qu'elle dégageait un montant de 500 000 $ additionnel pour la signature de nouvelles ententes de développement culturel.

« La démarche menant à la décentralisation est simple mais rigoureuse. Elle permettra d'appliquer une vision intégrée du développement culturel, en y associant l'ensemble des intervenants régionaux. Les forces vives de la culture et des communications pourront ainsi prendre une plus grande part dans les décisions concernant le développement culturel de leur région », a déclaré la ministre.

Des diagnostics territoriaux

Dans un premier temps, le Ministère propose aux CRÉ de réaliser avec lui des diagnostics territoriaux. Les Conseils régionaux de la culture seront associés à leur élaboration, tout comme le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et les Archives nationales. En plus de cerner l'environnement culturel régional, le diagnostic permettra d'identifier les forces et les faiblesses de l'offre et de la demande en matière de culture et de communications.

Des budgets additionnels pour de nouvelles ententes de développement culturel

Une somme de 500 000 $ a également été réservée pour la signature de nouvelles ententes de développement culturel avec les municipalités et les municipalités régionales de comté. Ce montant porte à 1,5 M$ le budget additionnel consenti pour les nouvelles ententes de développement culturel depuis avril 2003.

Rappelons que 135 ententes de développement culturel avec les villes et les MRC ont été conclues au cours des dix dernières années. Elles touchent des villes de toutes les tailles et concernent toutes les régions du Québec.

« Les 19 forums en région que j'ai coprésidés ont fait le même constat. L'état des finances publiques et les enjeux liés à notre courbe démographique nous obligent à mettre en place des stratégies qui nous permettront d'habiter pleinement notre territoire. Les ententes de développement culturel constituent à cet égard un autre exemple de notre volonté de faire équipe avec les villes et les MRC, afin de poser

les bons gestes et de développer le Québec », a conclu M^me^ Beauchamp.

Source :

Claude Rodrigue
Direction générale des communications
(418) 380-2363,poste 7217

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007